

Intelligence artificielle

CDC Habitat et les organisations syndicales ont signé un accord collectif pour accompagner le déploiement de l'intelligence artificielle

CDC Habitat et deux organisations syndicales représentatives (CFE-CGC SNUHAB, UNSA Groupe CDC) ont conclu un accord collectif pour soutenir le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'Unité Economique et Sociale CDC Habitat regroupant les entités : CDC Habitat, CDC Habitat social, La Sainte-Barbe, AMPERE Gestion et le centre de contact clients.

Cet accord, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2027, s'inscrit dans une démarche responsable et collaborative, portée par CDC Habitat et les organisations syndicales signataires. Il vise à intégrer l'IA comme levier stratégique d'innovation tout en garantissant la transparence, l'accompagnement des collaborateurs et le respect des enjeux éthiques.

L'intelligence artificielle est porteuse d'évolutions dans de nombreux domaines et se développe rapidement dans la sphère professionnelle. Pour CDC Habitat, elle représente un axe stratégique majeur et porteur de nombreuses d'opportunités. Le déploiement de l'intelligence artificielle nécessite néanmoins d'être encadré pour garantir à l'ensemble des collaborateurs un usage sécurisé. En 2025, CDC Habitat a conçu sa feuille de route IA ainsi qu'une charte IA permettant d'encadrer l'ensemble des pratiques et d'engager les premiers cas d'usage métier, dans une démarche pragmatique d'expérimentation avant tout passage à plus grande échelle.

Le déploiement de l'intelligence artificielle est à l'œuvre au sein du Groupe, accompagné d'une gouvernance et d'une équipe dédiée, ainsi que d'un plan d'acculturation et de formation pour l'ensemble des collaborateurs. L'intégration de l'intelligence artificielle se traduit également dans les enjeux RH pour accompagner l'évolution des métiers et des compétences, les parcours professionnels, ou encore garantir l'employabilité.

L'accord collectif signé avec les organisations syndicales marque une étape importante dans le cadre du dialogue social au sein de CDC Habitat. Il leur permettra, dans un cadre clair, de suivre les expérimentations avant le déploiement des solutions d'IA, dans un dialogue social itératif et évolutif intégrant les enjeux éthiques et responsables de l'IA, en complément des consultations habituelles menées par le CSE.

Les principales dispositions de l'accord sont les suivantes :

- **Création d'une Commission IA au sein du CSE Central** : composée de représentants du personnel, de la direction et d'experts métiers, elle se réunira 5 fois par an pour suivre les expérimentations et présenter un bilan annuel.
- **Formation et sensibilisation** : une journée dédiée à l'IA sera organisée pour les représentants du personnel, en complément du parcours de formation obligatoire déjà accessible pour l'ensemble des collaborateurs de l'UES.
- **Moyens renforcés** : un budget sera alloué à la commission IA pour recourir à un expert indépendant et assurer la qualité des travaux de la commission.



« Cet accord illustre notre volonté d'intégrer l'intelligence artificielle de manière pragmatique, maîtrisée et responsable, en associant étroitement les représentants du personnel afin que nous puissions collectivement bien appréhender cette profonde transformation du travail. Nous voulons faire de l'IA un outil au service de nos métiers et des collaborateurs de CDC Habitat, en anticipant ses impacts pour garantir l'évolution des compétences, les parcours professionnels et bien sûr l'employabilité de chacun. »

Catherine CHAVANIER, directrice des Ressources Humaines Groupe

Groupe CDC Habitat

Opérateur global de l'habitat d'intérêt public, filiale de la Caisse des Dépôts et opérateur de la Banque des Territoires, le groupe CDC Habitat est un acteur majeur de l'habitat en France avec 563 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Le Groupe s'attache à apporter à chacun une réponse adaptée à ses besoins et ce tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation. Ses solutions d'habitat sont ainsi multiples et couvrent l'ensemble de l'offre immobilière résidentielle : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et abordables, résidences étudiantes ou jeunes actifs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé. Ancré dans les territoires à travers ses six directions interrégionales et ses filiales, CDC Habitat apporte des réponses sur mesure aux problématiques des collectivités locales. En tant qu'opérateur global de l'habitat d'intérêt public, CDC Habitat exerce sa mission au service de l'intérêt général à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, en lien avec sa raison d'être.

cdc-habitat.com



Groupe CDC Habitat

Léa PEURE
07 52 67 24 77
lea.peure@cdc-habitat.fr

Cabinet CLAI

Valentine SERRES
07 78 41 45 91
cdchabitat@clai2.com